

Marie Elise Damasine HULOT

N^o 2
 Hulot
 Marie Elise
 Legitime

L'an mil huit cent cinquante deux, le vingt septieme jour du mois
 de Janvier, à quatre heures du soir, Pardevant nous Louis Joseph
 Robert, maire officier de l'état-civil de la Commune de Wézennes,
 Canton et arrondissement de Saint Omer, Département du Pas
 de Calais, a comparu Louis Joseph Hulot, âgé de trente six
 ans, ouvrier papetier demeurant en cette Commune lequel
 nous a présenté un enfant du sexe féminin qui il a déclaré

être né de lui en son domicile aujourd'hui à cinq heures du matin
 et de Dame Alexandrine Stéphane Dorminghem, âgée de trente
 ans, son épouse auquel enfant il a été donné les Prénoms de Marie
 Elise Damasine. Lesdites présentation et déclaration ont été faites
 en présence de Aimable Joseph Hulot, âgé de soixante un
 ans, ouvrier menuisier et de Florentin Bif, âgé de quarante
 quatre ans menuisier, tous deux domiciliés en cette Commune
 et a le comparant signé avec nous le présent acte, les témoins ont
 déclaré ne savoir signer de ce interpellé, après lecture faite.

L. Hulot *(Signature)*
 H. Robert *(Signature)*
 L'an mil huit cent cinquante deux